

Séjours à l'étranger en cours d'études, une plus-value sur l'insertion en France ?

La mobilité internationale en cours d'études est généralement considérée comme un atout au moment d'entrer sur le marché du travail. De fait, les jeunes diplômés partis à l'étranger au cours de leur dernier cursus ont une insertion plus favorable en France. Mais cet avantage apparent est en réalité lié aux filières de formation et aux milieux sociaux dont ils sont issus.

séjour à l'étranger
mobilité
salaire enquête
insertion Génération

Julien **Calmand**
Pascale **Rouaud**
Emmanuel **Sulzer**
(Céreq)

Les séjours à l'étranger en cours d'études permettent-ils aux jeunes concernés d'améliorer leurs conditions d'insertion ? A priori convaincu, le Conseil de l'Union européenne prône leur développement. Dans le cadre de la stratégie « Education et Formation 2020 », il affirmait en 2009 que la « *mobilité [à l'étranger] des apprenants, des enseignants et des formateurs des enseignants devrait être progressivement accrue* » car elle constituait un « *élément essentiel de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et [un] moyen important de renforcer l'employabilité et la capacité d'adaptation des personnes* » (conclusions du Conseil du 12 mai 2009, objectif stratégique 1 : faire en sorte que l'éducation et la formation tout au long de la vie et la mobilité deviennent une réalité).

L'enquête Génération 2010 du Céreq permet de rendre compte des séjours à l'étranger réalisés au cours de la scolarité. Plus spécifiquement, elle évalue leur impact sur l'insertion des jeunes qui résident en France au moment de l'enquête, soit au printemps 2013. Elle montre d'abord la grande diversité de ces séjours, selon leurs modalités ou leur durée. Les plus longs concernent en majorité les jeunes les plus

diplômés et issus d'un milieu social favorisé. Elle relativise ensuite leur impact sur les trajectoires d'entrée dans la vie active. En effet, si les jeunes concernés bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les autres, c'est d'abord et avant tout parce qu'ils sont issus des formations les plus performantes en la matière.

Des mobilités plutôt réservées aux élites étudiantes

Environ 210 000 jeunes (soit 30 % de la Génération) ont séjourné à l'étranger au cours de leur scolarité. Parmi eux, 72 000, soit 10 % de la Génération, ont effectué un séjour durant leur dernier cursus de formation. Ces séjours se sont déroulés dans le cadre de stages (44 %), d'échanges scolaires ou universitaires (40 %) et ont moins souvent eu pour origine une activité professionnelle (25 %). Certains séjours ont pu combiner plusieurs des motifs précédents.

Les mobilités concernent d'abord les étudiants : 15 % des sortants de l'enseignement supérieur ont effectué un séjour à l'étranger lors de leur dernier cursus (5 % pour les sortants de ●●●

••• l'enseignement secondaire). Au sein de l'enseignement supérieur, les grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs se distinguent dans la mesure où elles intègrent beaucoup plus qu'à l'université le séjour à l'étranger dans le déroulement de la scolarité. Ainsi, alors que 17% des jeunes diplômés d'un master 2 universitaire sont partis à l'étranger, c'est le cas de 65% des diplômés de ces écoles.

En lien avec les niveaux de diplôme, les disparités selon les origines sociales sont notables : 17% des enfants de cadre ont effectué un séjour au cours du dernier cursus pour seulement 6% des enfants d'ouvrier.

La durée des séjours durant le dernier cursus de formation est très variable : la moitié ont duré moins de trois mois et 25% plus de six mois. Les pays d'Europe, au premier rang desquels le Royaume-Uni, constituent la principale destination. Les pays anglophones sont, d'une manière générale, bien représentés. Les diplômés de bac+2/3 de la santé et du social, plus nombreux à se rendre en Afrique, font exception. Bien qu'obligatoire dans la scolarité pour 42% des jeunes concernés, l'enjeu du séjour est très rarement d'obtenir un diplôme ou une certification. Ainsi, 82% des jeunes affirment être revenus en France sans en avoir obtenu.

La prise en charge du coût du séjour mobilise différents modes de financement, parfois combinés. Les familles sont mises à contribution dans 63% des cas, les bourses et les aides financières

publiques concernent 36% des séjours, 9% des jeunes ont profité des programmes Erasmus ou Leonardo et 16% d'une bourse d'une collectivité territoriale (principalement régionale). 23% des jeunes ont bénéficié d'une indemnité de stage et un quart ont par ailleurs été obligés de travailler pour financer leur séjour.

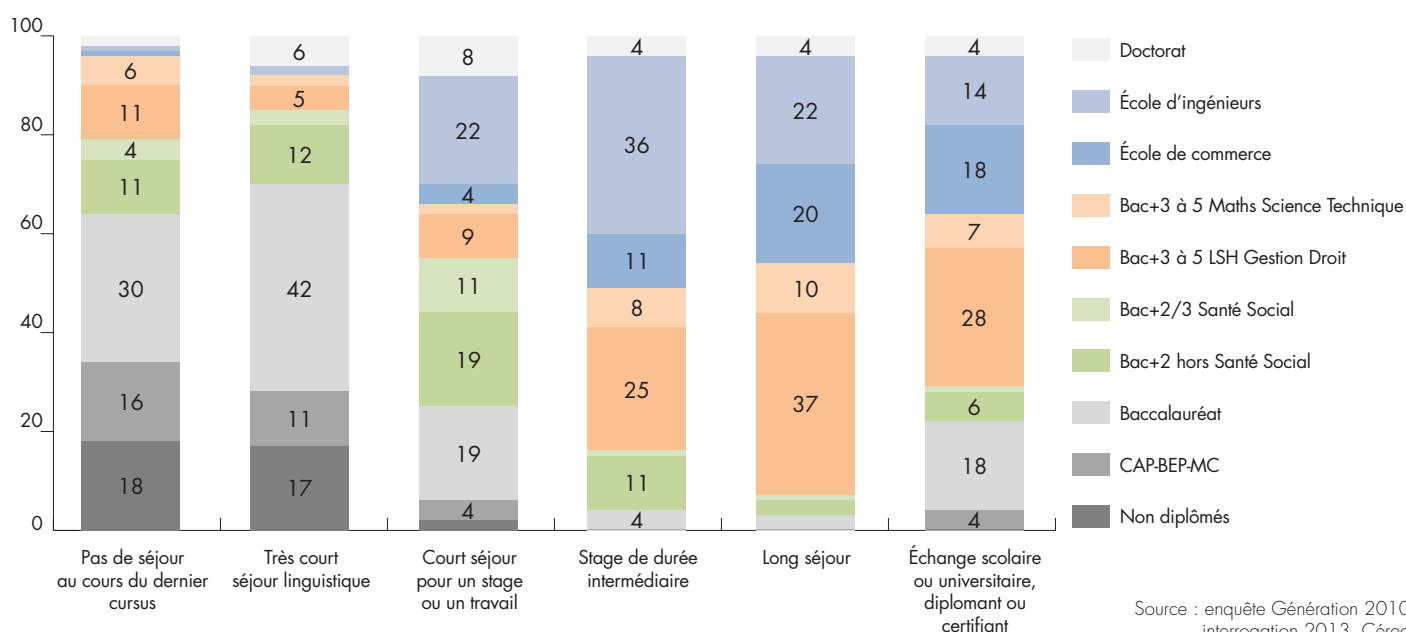
Des expériences multiformes

Une typologie mobilisant une analyse factorielle des correspondances multiples, suivie d'une classification, a permis d'établir cinq « profils-type », classes ou groupes de séjours. Ce type de traitement statistique permet de regrouper les différents séjours autour d'un ensemble de propriétés partagées. Ici, la durée du séjour se détache comme la caractéristique la plus clivante.

Le groupe des **très courts séjours linguistiques** concerne 24% des jeunes mobiles. Leur séjour a duré moins d'un mois et a été le plus souvent effectué dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire présenté comme obligatoire dans leur scolarité.

Le groupe des **courts séjours pour un stage ou un travail** concerne 20% des mobiles. Leur séjour a duré un ou deux mois et était motivé par un stage (86% des jeunes) et/ou un travail (51% des jeunes). Un cinquième des jeunes font partie du groupe des **stages de durée intermédiaire**. Ces séjours ont duré entre 3 et 5 mois et ont souvent donné lieu à la création de contacts professionnels (pour 53% des jeunes).

Niveau de diplôme selon le type de séjour à l'étranger effectué au cours du dernier cursus de formation



Lecture : parmi les jeunes partis à l'étranger au cours de leur dernier cursus dans le cadre d'un long séjour, 37% sont titulaires d'un diplôme de bac+3 à bac+5 en lettres, sciences humaines, gestion ou droit.

Source : enquête Génération 2010, interrogation 2013, Céreq.
Champ : sortants du système éducatif en 2010 résidant en France au printemps 2013.

Les **longs séjours** (6 mois ou plus) ont concerné 17% des jeunes qui ont souvent bénéficié d'une bourse ou d'une aide publique pour partir. Dans la majorité des cas, il s'agit d'échanges scolaires ou universitaires au cours desquels les jeunes ont souvent pu nouer des contacts professionnels. Enfin, le dernier groupe rassemble 18% des jeunes, partis la plupart du temps dans le cadre d'un **échange scolaire ou universitaire**, certifiant, pour une durée variable. 58% affirment que le séjour leur a permis d'obtenir un diplôme ou une certification.

Les caractéristiques du séjour apparaissent intimement liées à celles du cursus : les diplômés du supérieur, minoritaires dans la classe des très courts séjours linguistiques, deviennent largement majoritaires quand la durée des séjours s'accroît. Les séjours les plus longs (trois mois et plus) concernent essentiellement les étudiants. Parmi eux, les diplômés universitaires (bac+3 à bac+5) effectuent les séjours les plus longs tandis que les sortants d'écoles de commerce ou d'ingénieurs sont les plus représentés dans le groupe des stages de durée intermédiaire. Les très courts séjours linguistiques restent, pour leur part, principalement l'apanage des sortants du secondaire (cf. graphique).

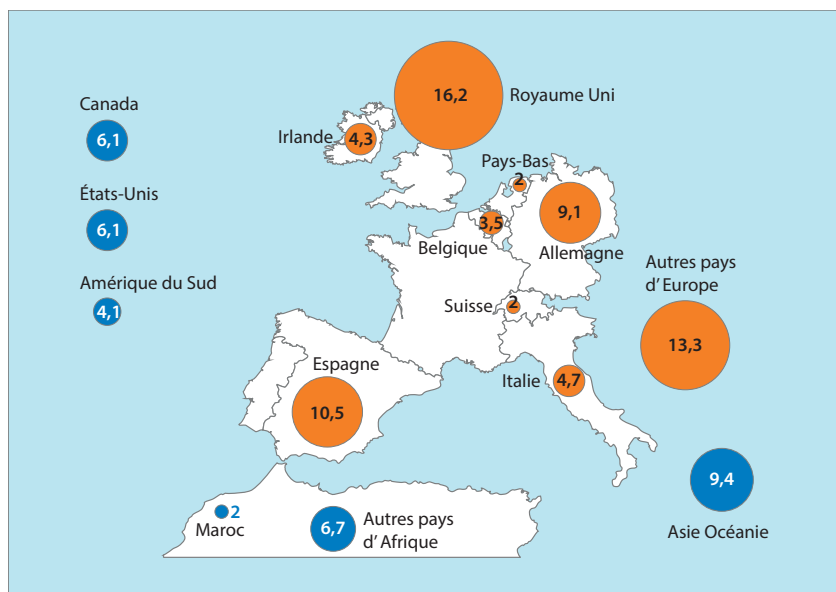
Des effets directs très limités sur l'insertion professionnelle en France

On présuppose généralement que les séjours à l'étranger ont un effet positif sur l'insertion. Par ce biais, les jeunes mobiles sont susceptibles de développer des aptitudes spécifiques, notamment linguistiques, valorisables sur le marché du travail. Le « capital de mobilité » acquis peut leur permettre d'élargir l'espace de recherche d'emploi en France et à l'étranger.

La comparaison des indicateurs d'insertion des jeunes ayant séjourné à l'étranger lors du dernier cursus et de ceux n'ayant jamais connu ce type d'expérience est d'ailleurs systématiquement à l'avantage des premiers (cf. colonne Écart brut dans le tableau page 4). Une première lecture pourrait donc permettre de conclure à un effet positif des séjours. Cependant, le fait de séjournier à l'étranger dépend des caractéristiques initiales des jeunes et les différences observées ne peuvent en aucun cas s'interpréter comme un effet direct des séjours.

Afin d'estimer celui-ci, il est indispensable de mettre en œuvre une modélisation économétrique qui permet de prendre en compte l'effet des caractéristiques des jeunes (plus haut diplôme, genre, origine sociale). Pour les jeunes diplômés au niveau bac+2 ou

Destinations des séjours à l'étranger



Source : enquête Génération 2010, interrogation 2013, Céreq.
Champ : sortants du système éducatif en 2010 ayant effectué un séjour encadré à l'étranger au cours de leur dernier cursus et résidant en France au printemps 2013.

supérieur, les plus nombreux à avoir réalisé des séjours à l'étranger, l'effet de chaque type de séjour a ainsi été estimé, en référence aux jeunes n'étant jamais partis. Ce type d'analyse montre que les caractéristiques des jeunes pèsent bien davantage sur l'insertion que le séjour effectué.

En effet, toutes choses égales par ailleurs, aucun des types de séjours n'a d'effet significatif sur le fait d'être en emploi ou d'occuper un emploi à durée indéterminée au printemps 2013. Seuls quelques effets significatifs, mais de faible ampleur, sont visibles sur le taux

Le module expériences à l'étranger de l'enquête 2013 auprès de la Génération 2010

Dans le cadre de son dispositif d'enquêtes Génération, le Céreq a interrogé en 2013 un échantillon de 33 500 jeunes représentatif des 708 000 jeunes sortis pour la première fois du système éducatif en 2010 en France (métropole et Dom). Seuls les jeunes résidant en France au moment de l'interrogation, en avril-juillet 2013, sont concernés par l'enquête.

Un module consacré aux expériences à l'étranger en cours d'études a été proposé à l'ensemble des jeunes. Il décrit en détail les séjours à l'étranger effectués durant le dernier cursus de formation dans le cadre de la scolarité, pour un stage ou pour travailler. Sauf mention contraire, les résultats présentés dans ce *Bref* se rapportent exclusivement à ces types de séjours. Le dernier cursus correspond au dernier cycle de formation avant la sortie du système scolaire: les deux années de master pour les diplômés de master 2, ou les trois ans de bac pro pour les bacheliers professionnels par exemple.

Le module de questions relatif aux séjours à l'étranger a été élaboré en collaboration avec l'Agence Erasmus + France et les résultats présentés sont en partie issus de l'exploitation de ce module réalisée par le Céreq pour Erasmus +.

Estimation de l'impact du séjour à l'étranger sur l'insertion en France des diplômés de l'enseignement supérieur selon le type de séjour (en points de pourcentage, en euros pour le salaire)

	Taux d'emploi		Taux d'emplois à durée indéterminée		Taux de cadres		Salaire moyen des jeunes en emploi (euros)		A travaillé à l'étranger entre 2010 et 2013	
	Écart brut	Effet net	Écart brut	Effet net	Écart brut	Effet net	Écart brut	Effet net	Écart brut	Effet net
1 - Très court séjour linguistique	2	NS	1	NS	6	NS	160	NS	2	3**
2 - Court séjour pour stage ou travail	6	NS	10	NS	20	NS	230	NS	6	NS
3 - Stage de durée intermédiaire	5	NS	9	NS	34	5**	390	NS	6	NS
4 - Long séjour	4	NS	7	NS	33	5*	480	110*	12	13***
5 - Echange universitaire diplômant ou certifiant	1	NS	3	NS	29	NS	410	130**	9	9***

Seuil de significativité : ***=1p1000, **=1%, *=5%, NS=non significatif.

L'écart brut représente la différence de pourcentage entre les jeunes ayant réalisé un séjour à l'étranger et les autres. L'effet net est obtenu par une analyse économétrique qui permet de neutraliser les caractéristiques initiales des jeunes pour estimer l'effet spécifique du séjour, toutes choses égales par ailleurs. Parmi ces caractéristiques initiales ont été pris en compte : le plus haut diplôme, le niveau d'études et la catégorie socioprofessionnelle des parents, le genre, le fait d'avoir réalisé sa dernière année en apprentissage.

Lecture : les jeunes diplômés de bac+2 et plus ayant connu un long séjour à l'étranger et résidant en France au printemps 2013, ont plus souvent travaillé à l'étranger que ceux n'ayant connu aucun séjour : l'écart net est de 13 points de pourcentage, attribuable à l'effet du séjour.

Source : enquête Génération 2010, interrogation 2013, Céreq.

Champ : jeunes diplômés de bac+2 ou plus résidant en France au printemps 2013.

de cadre en 2013, ainsi que sur le niveau de rémunération à cette date (cf. colonne Effet net dans le tableau page 4). Ainsi, les stages de durée intermédiaire et les longs séjours augmenteraient de cinq points de pourcentage la probabilité d'occuper un emploi de cadre en 2013. Les longs séjours ou les échanges scolaires ou universitaires diplômants ou certifiants ont un effet net positif sur le niveau de rémunération des jeunes.

Pour expliquer le faible effet des séjours à l'étranger sur l'insertion en France, on peut faire l'hypothèse que les mobilités à l'étranger en fin de formation initiale limitent les contacts et les opportunités d'embauche auprès des employeurs français. Les recrutements dans l'entreprise à l'issue d'un stage étant fréquents, les jeunes ayant effectué leur stage de fin d'études à l'étranger pourraient, de ce point de vue, être pénalisés.

Au final, les différents types de séjours à l'étranger semblent donc, toutes choses égales par ailleurs, avoir un effet modeste ou nul sur l'insertion professionnelle en France.

L'angle mort des jeunes expatriés

Le seul effet manifeste des séjours à l'étranger sur les parcours concerne les expériences professionnelles à l'étranger en début de vie active. Les longs séjours, les échanges scolaires ou universitaires diplômants ou certifiants, augmentent significativement les chances de connaître une expérience professionnelle à l'étranger durant les trois premières années de vie active.

Cette observation pointe les limites d'une analyse qui n'intègre pas les jeunes vivant encore à l'étranger au printemps 2013. Ces expatriés, probablement surreprésentés parmi les jeunes ayant connu des séjours assez longs à l'étranger en cours d'études, ne figurent pas dans le champ de l'enquête alors qu'ils sont susceptibles d'avoir une insertion professionnelle plus favorable. Leur prise en compte pourrait donc modifier le bilan global. Elle serait d'autant plus pertinente qu'un des enjeux de programmes tels qu'Erasmus est justement le développement de la mobilité dans l'espace européen... ■

Pour en savoir plus

Portrait des jeunes en mobilité internationale - Analyses de l'enquête Génération 2010, *L'observatoire Erasmus+*, n°1, 2016.

« Les effets des expériences à l'étranger en cours d'études sur l'insertion : quelques résultats issus de l'enquête Génération 2010 », J. Calmand, P. Rouaud, E. Sulzer, communication aux 7^{èmes} Rencontres Jeunes et Sociétés, Poitiers, Octobre 2014.

« International experiences and career success of european graduates », F. Kratz, J. Calmand, Transitions in youth conference, Nijmegen, 2012.

Les mobilités étudiantes, V. Erlich, Paris, La documentation française, 2012.

Bref n°348 ● juillet/août 2016

Bulletin de recherche
emploi-formation du Céreq

Directeur de la publication

Alberto Lopez

Secrétariat de rédaction et mise en page

Elsa Personnaz

Centre d'études
et de recherches
sur les qualifications

10, place de la Joliette,
CS 21321,

13567 Marseille cedex 02

T 04 91 13 28 28

www.cereq.fr

Commission paritaire
n° 1063 ADEP.

Reproduction autorisée à condition
expresse de mentionner la source.

Dépôt légal à parution

Imprimé au Céreq

Publication gratuite

ISSN 2116-6110

